



IFORD

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES

Lauréat du Prix des Nations Unies de la Population 2011

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE MARS 2015

25 – 26 Mars 2015

EPREUVE DE CULTURE GENERALE

(Concours type A & B)

Durée : 4 heures

Date : 25 Mars 2015

Documents non autorisés

N.B. Le candidat traitera au choix l'un des trois sujets proposés.

SUJET 1.

Le développement durable et la santé des populations partagent une conception commune.

Qu'en pensez-vous ? Illustrez votre point de vue.

SUJET 2.

Face aux mutations du monde du XXI^e siècle, le clivage Nord-Sud a-t-il encore un sens aujourd'hui ?

Répondez en illustrant votre propos par des exemples précis.

SUJET 3.

A la lecture du texte ci-après et dans une dissertation ne dépassant pas cinq pages, dites si la population jeune en Afrique constitue un risque ou une opportunité.

La population jeune en Afrique sera le moteur de la prospérité économique des années à venir, mais uniquement s'il existe les politiques et les programmes nécessaires pour renforcer les opportunités qui s'offrent à elle et pour encourager des familles moins nombreuses. Un enchaînement d'impacts positifs peut découler d'une population active plus vaste, mieux éduquée, avec moins d'enfants à charge — enfants qui seront à leur tour mieux éduqués et plus employables, à condition que les institutions soient renforcées et que des politiques économiques viables soient mises en place.

Qu'est-ce que le «dividende démographique» ? : Bien des pays en développement ont des populations particulièrement jeunes en raison des taux de fécondité (nombre de naissances par femme) élevés des dernières décennies ainsi que de l'amélioration des taux de survie infantile. Une réduction de la fécondité peut changer la pyramide des âges d'un pays et avoir un impact profond sur son économie. Le vieillissement des populations jeunes et leur baisse de fécondité par rapport aux générations précédentes peuvent résulter en une explosion de la population en âge de travailler. Lorsqu'il y a davantage d'adultes en âge de travailler (généralement la tranche d'âge des 15 à 64 ans) par rapport au nombre d'enfants de moins de 15 ans et de personnes âgées, le fardeau des charges de famille pesant sur les membres de la population adulte diminue : il y a moins de personnes à faire vivre avec la même quantité de revenus et d'actifs. Selon les projections, la plupart des pays africains auront plus d'adultes en âge de travailler par enfant en 2030 qu'en 2006. Une croissance similaire de la population en âge de travailler est également observée dans de nombreux pays d'Asie et d'Amérique Latine. Une population active nombreuse avec moins d'enfants à charge représente une occasion d'économiser sur les services de santé et autres services sociaux, d'améliorer la qualité de l'éducation, de renforcer la productivité économique puisque davantage de personnes travaillent, de renforcer les investissements dans la technologie et les compétences à l'appui du développement économique et de créer la richesse nécessaire pour faire face au vieillissement futur de la population. C'est ce que certains économistes appellent le dividende (ou « bonus ») démographique. Ce créneau finira par se fermer avec le vieillissement de la population active, et un plus petit nombre de personnes aura à sa charge des personnes âgées sans cesse plus nombreuses. Mais la période de bonus potentiel peut durer plusieurs décennies. Le «miracle économique» de l'Asie de l'Est est l'exemple le plus frappant de l'impact potentiel de ce dividende démographique. Dès les années 1950, les pays de cette région ont mis en place des systèmes robustes de santé publique axés sur la survie infantile, prônant des familles moins nombreuses et rendant la contraception acceptable et d'accès facile.

Le profil démographique unique de l'Afrique : Avec 44 % de la population âgée de moins de 15 ans en 2006, l'Afrique subsaharienne est incontestablement la plus jeune région du monde.

En Asie, en Amérique Latine et aux Caraïbes, quelque 30 % de la population a moins de 15 ans, et en Europe, ce pourcentage atteint à peine 16 %. Bien que les pays d'autres régions aient enregistré plus tôt des déclinés de leur taux de fécondité et, par conséquent, un vieillissement plus rapide de leurs populations, l'Afrique subsaharienne n'est toujours pas arrivée au niveau maximal de sa population jeune. L'épidémie du sida a certes causé des ravages au sein des familles et des communautés de certaines parties de l'Afrique subsaharienne, mais elle n'a pas eu un effet majeur sur le volume total de la population ou sa structure d'âge à part dans quelques pays, notamment le Botswana et le Lesotho. Les femmes de l'Afrique subsaharienne ont en moyenne 5,5 enfants — le taux le plus élevé de toutes les régions du monde. Ces taux de fécondité ont eu un impact beaucoup plus marqué que les taux de mortalité sur la taille de la population et sa croissance et constituent le moteur de la jeune population de l'Afrique.

Les pays africains peuvent-ils tirer parti du dividende démographique ? Selon une étude récente, deux facteurs majeurs détermineront les perspectives de croissance économique future de l'Afrique : la croissance de la proportion de la population en âge de travailler et la qualité des institutions. Ce dernier élément inclut notamment des facteurs tels que la robustesse de l'état de droit, l'efficacité des bureaucraties, la stabilité des gouvernements, l'absence de corruption et la stabilité de l'environnement professionnel propice aux investissements intérieurs et extérieurs. De même, une étude de la Banque mondiale a révélé que la promotion de la croissance économique en Afrique dépendrait de quatre « I » : renforcement des infrastructures, amélioration du climat de l'investissement, promotion des innovations et renforcement des capacités institutionnelles. Nombreux sont les pays africains qui enregistreront une croissance marquée de la proportion de leur population en âge de travailler entre 2005 et 2025, mais ils ne disposent pas tous d'institutions et d'économies robustes leur permettant de tirer parti de cet afflux de travailleurs. Quelques-uns des pays qui bénéficient de cette croissance, notamment le Ghana et la Namibie disposent également d'institutions relativement solides. Ceci devrait leur permettre de tirer parti de ce dividende démographique. D'autres enregistreront une croissance un peu moins rapide de leur population en âge de travailler. Quelques-uns enfin (dont l'Ouganda) devront attendre plusieurs décennies avant que la proportion de leur population en âge de travailler ne passe le cap des 50 % dans la mesure où leurs taux de fécondité demeurent très élevés. Dans tous les pays, le taux de croissance de la population en âge de travailler, et par suite la réduction du fardeau de personnes à charge, seront fortement influencés par le rythme du déclin de la fécondité... Une proportion importante de personnes en âge de travailler ayant moins d'enfants à charge pourrait susciter une amélioration marquée des niveaux de vie si ces personnes disposent des aptitudes nécessaires et vivent dans une économie en pleine expansion. Cependant, l'incapacité des programmes de planification familiale à satisfaire la demande de contraception produira dans de nombreux pays un fardeau considérable attribuable aux enfants à charge, qui freinera pendant un certain temps le développement économique. En l'absence d'institutions robustes et de politiques économiques favorables, un nombre important de jeunes adultes risquent d'arriver sur des marchés du travail incapables de leur fournir des emplois rémunérateurs. Le résultat peut en être des taux élevés de chômage ou de sous-emploi, avec parfois un profond effet déstabilisateur sur la situation politique (...).

Extrait de : Lori S. Ashford, 2009. « La population jeune en Afrique », *Washington, Population Reference Bureau*, pp 2-4.